



AESH :

contre la précarité, contre les PIAL

RASSEMBLEMENT

JEUDI 3 JUIN

11h00 - Rectorat de Bordeaux

Le mépris a assez duré !

Aujourd'hui un-e agent-e de l'Éducation nationale sur dix est AESH. Ces agents de la Fonction publique, employé-es sous contrat, sont précarisé-es et malmené-es dans l'exercice quotidien de leurs missions. Ils et elles souffrent d'absence de reconnaissance institutionnelle et leurs conditions de travail ont été considérablement dégradées depuis la création des PIAL. Ce sont les élèves en situation de handicap et tout le service public d'éducation qui en pâtissent.

Les revendications restent les mêmes, et elles le resteront jusqu'à obtenir satisfaction.

Il y a urgence à :

- ✓ Engager l'augmentation des salaires et garantir la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail ;
- ✓ Abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- ✓ Créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ; Recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un

accompagnement à la hauteur des notifications.

L'intersyndicale nationale CGT éducation, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation appelle tous les AESH à faire entendre leurs revendications lors d'une nouvelle journée de grève nationale le jeudi 3 juin.

Elle appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à se joindre à cette journée de mobilisation aux côtés des AESH.

Elle invite également les associations de parents à soutenir les exigences portées pour l'amélioration de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Elle appelle à la tenue d'intersyndicales pour préparer et réussir la journée de grève du jeudi 3 juin et d'assemblées générales des personnels pour réaffirmer les revendications et construire les suites de la mobilisation.

Dans l'Académie de Bordeaux, la Rectrice doit appliquer immédiatement la revalorisation salariale qui est due aux AESH depuis septembre 2019. Nous exigeons également la prise en compte de l'intégralité du parcours professionnel pour l'obtention du CDI (contrats aidés inclus).

Engageons toutes nos forces pour la réussite de cette grève nationale. Soyons nombreux devant le rectorat le jeudi 3 juin à 11h00 pour demander des comptes à la Rectrice.